

Lorraine Santé Environnement

Plan régional 2010-2014

Bilan des actions réalisées

Octobre 2015



La Région
Lorraine

Introduction	4
Retour d'expérience sur la gouvernance mise en place	6
Synthèse des actions programmées et réalisation	10

Thème 1 Réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé..... **12**

Sous-thème 1-1 : Air intérieur et habitat	12
Action 1-1-1 : Information sur l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé	12
Action 1-1-2 : Campagnes de mesures de la qualité de l'air intérieur	14
Action 1-1-3 : Coordination des moyens d'intervention en matière de qualité de l'air intérieur.....	15
Sous-thème 1-2 : Substances ayant un effet cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR)	15
Action 1-2-1 : Sensibilisation des jeunes sur les risques CMR.....	15
Action 1-2-2 : Information et réduction des risques liés aux produits CMR et cytotoxiques en milieu professionnel.....	16
Action 1-2-3 : Identification des CMR dans l'eau potable.....	16
Sous-thème 1-3 : Composés à préoccupation nouvelle pour la santé (CPN)	17
Action 1-3-1 : Amélioration de la connaissance en Lorraine des composés à préoccupation nouvelle à fort potentiel contaminant et risque pour la santé	17

Thème 2 Réduire les risques pour la santé liés aux transports..... **18**

Sous-thème 2-1 : Mobilités responsables	18
Action 2-1-1 : Réduction de l'exposition des jeunes aux émissions polluantes autour des établissements scolaires	18
Action 2-1-2 : Partage de voitures	18
Action 2-1-3 : Effectivité de l'éco-conduite.....	19
Sous-thème 2-2 : Information et sensibilisation sur les conséquences sur la santé des polluants liés aux transports	19
Action 2-2-1 : Construction d'un module d'information sur les effets des modes de transports sur la santé	19

Thème 3 Informer et former aux risques santé-environnement 22

Sous-thème 3-1 :

Modalités pédagogiques et de communication auprès du grand public 22

Action 3-1-1 : Diffusion de l'information au plus près du citoyen ;
manifestations itinérantes 22

Action 3-1-2 : Formation des relais de proximité..... 23

Sous-thème 3-2 :

Stratégie de valorisation de l'information disponible en Lorraine 23

Action 3-2-1 : Création et promotion d'un portail Santé Environnement en Lorraine..... 23

Sous-thème 3-3 :

Formation continue des professionnels et des décideurs » 23

Action 3-3-1 : Mise en œuvre de modules santé environnement dans la formation
continue des professionnels de santé de 1er recours 23

Action 3-3-2 : Intégration de modules santé-environnement dans la formation
continue des élus et professionnels..... 24

Thème 4 Réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux..... 26

**Réaliser un état des lieux
des « points noirs environnementaux » en Lorraine..... 26**

Conclusion..... 28

Liste des sigles utilisés..... 29

Liste des organismes composant le GRSE..... 30



■ La santé environnementale en France

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « la santé environnementale » (environmental health) comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures » (Conférence d'Helsinki, 1994).

Il s'agit de l'ensemble des problèmes sanitaires qui ne sont pas d'origine génétique ou qui relèvent d'un choix individuel. Cette définition intègre ainsi les accidents domestiques, l'obésité, l'activité physique, les pathologies à caractère professionnel ou les problèmes sanitaires qui, tel le tabagisme, relèvent d'un choix individuel. En France, comme ces différents thèmes sont traités par des plans spécifiques de santé publique, la santé environnementale est définie de manière plus restreinte: sont exclus les risques liés à un comportement individuel.



©Laurent Mignaux / MEDDE-MLETR

Certaines maladies peuvent être indubitablement associées à la qualité de l'environnement. Par exemple, le rôle de la pollution atmosphérique sur les affections cardiorespiratoires a été mis en évidence par plusieurs études. D'autres maladies liées à des expositions à de fortes concentrations de polluants ont été décrites en milieu professionnel: cancers (causés par l'amiante ou les substances chimiques), maladies des reins (dues à l'exposition aux métaux lourds) ou encore atteinte du système nerveux (après exposition à certains pesticides par exemple), etc...

Par nature, les questions de santé environnementale concernent l'ensemble de la population et impliquent de nombreux acteurs d'horizons et de compétences très différents : collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, associations de malades et de victimes, partenaires sociaux, acteurs représentant de l'État (écologie, santé, travail, agriculture, économie), agences et équipes de recherche, entreprises, services de santé au travail, représentants des salariés.

■ Le PNSE 2 et le PRSE 2 Lorrain

Conformément à la loi relative à la politique de santé publique adoptée en août 2004, et à la suite des engagements pris par le gouvernement lors des tables rondes du Grenelle de l'environnement en octobre 2007, l'État a décidé d'adopter un second plan national santé environnement (PNSE 2) en association avec l'ensemble des parties prenantes de ce champ d'actions. Celui-ci avait pour ambition de donner une vue globale des principaux enjeux et de caractériser et de hiérarchiser les actions à mener au cours de la période 2009-2013, sur la base d'un constat commun. Il a défini un ensemble d'actions communes et concertées, tant au niveau national que local, dans la continuité des actions portées par le premier PNSE (PNSE 1). Le plan régional santé environnement (PRSE) en est sa déclinaison au niveau régional.

Le PRSE n'a pas vocation à intégrer l'ensemble des mesures prises dans le domaine de la santé environnementale, ni à se substituer aux différents plans existants, spécifiques à certaines thématiques. Il vise à établir des priorités régionales en matière de santé environnement en donnant une vision globale et une cohérence à l'ensemble. Durant les 4 années de sa mise en œuvre, les pilotes du PRSE ont veillé à son articulation avec les autres planifications en santé environnement nationales et/ou régionales, parmi lesquelles :

- le plan national santé travail (PNST), qui détaille les mesures de santé spécifiques au milieu du travail, et sa déclinaison régionale, le PRST, piloté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ;
- le plan Ecophyto piloté en région par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ;
- le plan national nutrition santé (PNNS) et le plan cancer mis en œuvre par le Ministère en charge de la santé ;
- le plan cancer co-piloté par les cabinets du ministère des affaires sociales et de la santé et du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le schéma régional climat air énergie (SRCAE) piloté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Région ;
- ou encore les plans de protection de l'atmosphère (PPA) pilotés par la DREAL.

Le Plan Régional Santé Environnement 2010-2014 de Lorraine (dit PRSE 2) s'articule autour de 4 objectifs et 17 actions prenant en compte les spécificités régionales :

- **thème n°1** : Réduire les expositions environnementales responsables de pathologie à fort impact sur la santé.
- **thème n°2** : Réduire les risques pour la santé liés au transport en Lorraine.
- **thème n°3** : Informer et former aux risques santé - environnement.
- **thème n°4** : Réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux au sens large (en termes de territoire, de population et d'activités) pour enrichir le diagnostic de santé-environnement en Lorraine.

En Lorraine, le PRSE 2 a été co-signé par le directeur de l'ARS, le Président du Conseil Régional et le Préfet de Région et approuvé par arrêté du Préfet de Région du 1er août 2011.

Il est le fruit d'un travail collectif engagé fin 2009 avec la mise en place du groupe de travail régional Santé Environnement (GRSE) et de groupes de travail thématiques pour aboutir à la définition des 17 actions. Ceux-ci ont réuni au cours d'une journée 105 personnes issues de 58 structures différentes (Etat, Collectivités locales, associations, monde économique, salariés). Ces groupes de travail ont été animés par l'ARS, le SGAR, la DIRECCTE, le Conseil Régional et la DREAL. Ces animateurs ont ensuite composé le comité de suivi et de pilotage technique du PRSE.

Le suivi de l'avancement des actions a été effectué par le comité technique au moyen de fiches de suivi par action renseignées par les pilotes des actions (cf fiches annexées au présent rapport).

Certaines actions initialement inscrites au PRSE2 n'ont pas été mises en œuvre pour différentes raisons :

1. porteur(s) d'action(s) non adapté(s) (ex du CRL pour les établissements scolaires du 1er degré, cf action 2-1-1) ;
2. nombre trop important d'actions portées par les instances de pilotage du plan : insuffisance de moyens (humains et/ou financiers suivant les structures) ;
3. outils nationaux qui viendront se substituer à ceux qu'il était prévu de créer au niveau régional (ex : site internet dédié à la santé environnementale, cf action 3-2-1)

D'autres actions se poursuivront au-delà du second plan, telles que l'étude sur les inégalités environnementales qui devra aboutir à la mise en œuvre concrète de réduction des pollutions et des expositions aux pollutions.

Le second PRSE Lorrain a conduit à la mise en œuvre d'actions concrètes par un réseau d'une cinquantaine de structures qui ont investi des moyens humains et une enveloppe globale représentant près de 1 million d'euros.

Parallèlement à ces actions du PRSE 2, l'État a mandaté l'association Carrefour des Pays Lorrains afin de disposer d'un bilan plus global des actions liées à la santé environnementale portées par les territoires. Le rapport d'analyse est disponible, en complément du présent bilan.

■ Une élaboration collégiale impliquant l'ensemble des acteurs concernés



La gouvernance du PRSE 2 mené en Lorraine s'est appuyée sur le Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) composé des 5 collèges du Grenelle : services régionaux de l'Etat et organismes publics (18 membres), représentants des élus (28 membres), employeurs et représentants du monde économique (8 membres), représentants des salariés (5 membres). La liste des organismes composant le GRSE est détaillée en annexe.

Cette instance collégiale, mise en place le 9 novembre 2009, a permis le partage d'expérience et la prise en compte des intérêts de l'ensemble des parties prenantes concernées par la sphère Santé-Environnement. Une centaine de personnes ont été réparties en 4 groupes de travail pour participer à l'élaboration du PRSE. Cette concertation a permis d'aboutir à la définition des 17 actions et de déterminer les pilotes correspondants et les partenaires potentiels.

Par ailleurs, le public a été associé à l'élaboration du PRSE via une consultation publique sur internet pendant 2 mois (décembre 2010, janvier 2011). 28 contributions ont été reçues via le site Internet dédié à la consultation ou directement à l'une des instances membres du comité technique du PRSE 2. Suite à l'étape de consultation, le GRSE a été mobilisé à mi-parcours pour un bilan d'étape en novembre 2013.

Pour la Lorraine, l'étape d'élaboration du plan a ainsi été collective et a associé les différentes parties prenantes intéressées par la santé environnementale au niveau régional.

Le rapport du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) « Évaluation du deuxième plan national santé-environnement » a évalué en profondeur les PRSE de 5 régions (Bretagne, Guyane, île-de-France, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais). En comparaison avec les conclusions du rapport, nous pouvons souligner la force de la gouvernance du PRSE 2 lorrain, qui a été co-animé par l'ARS, la DREAL, le Conseil régional et la DIRECCTE. Les autres services de l'Etat ainsi que les collectivités départementales ou locales ont cependant été trop faiblement impliqués et mériteraient d'être davantage associés. La place de la santé environnementale est restée modeste dans les outils de planification en santé (Projet régional de santé, programmes territoriaux, contrats locaux de santé) malgré les interfaces existant avec les schémas régionaux de santé. Le décalage entre les calendriers d'élaboration de ces derniers ainsi que la perception insuffisante des enjeux de santé environnementale en seraient les principales raisons.

■ Animation des réunions

Pour assister les services de l'état et la Région dans l'élaboration du PRSE 2 lorrain (réalisation de la maquette) et dans l'animation des groupes de travail, un prestataire externe a été retenu suite à un appel d'offre : le groupement Icones/Gres médiation santé, spécialisé en ingénierie de santé publique.

■ Un suivi des actions mené par un comité plus restreint réuni régulièrement

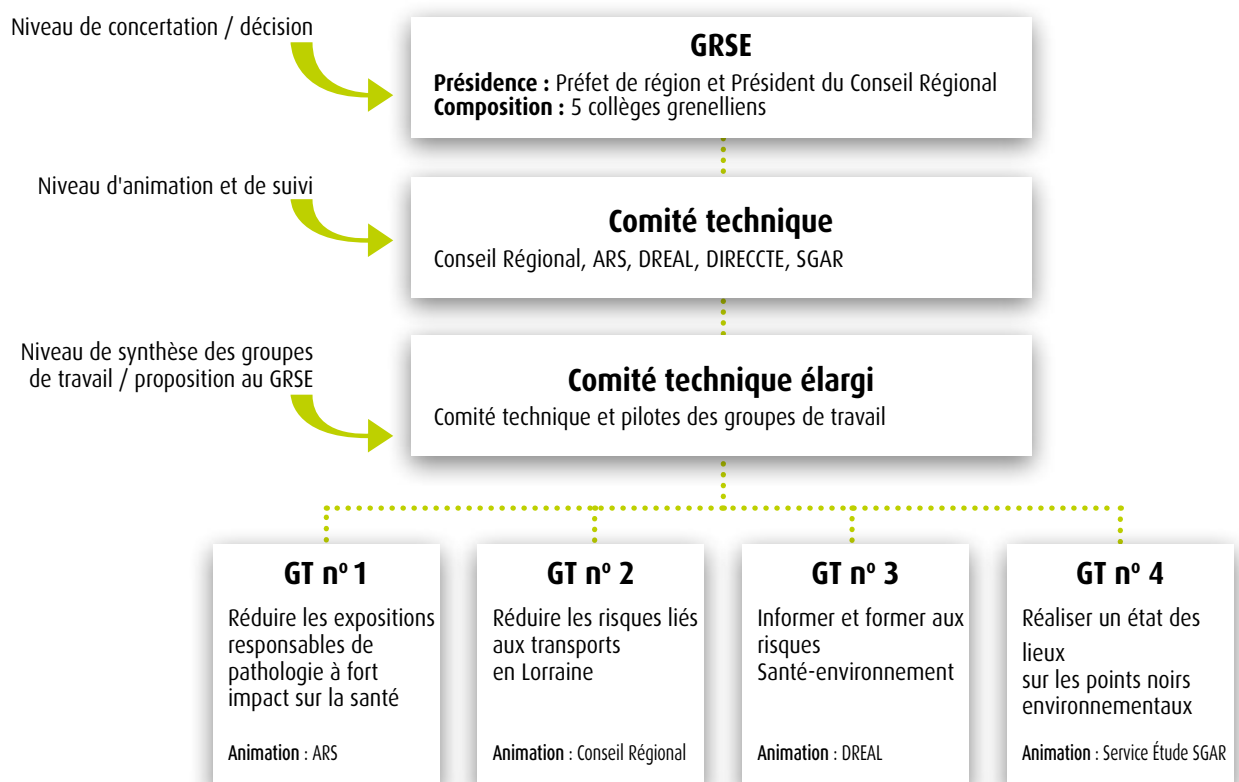
De manière opérationnelle, l'animation globale de la démarche a été confiée en Lorraine à un comité technique du PRSE 2, composé de 5 instances : Conseil régional, ARS, DREAL, DIRECCTE et la Préfecture de Région représentée par le SGAR. Ce comité technique a travaillé dans un premier temps sur la définition des grandes orientations du PRSE 2, à partir du PNSE 2 et de l'expertise des membres du comité sur les spécificités régionales. Il a ensuite assuré le suivi au quotidien de l'avancement des actions et fourni un appui aux pilotes tout au long de la démarche. Le comité technique s'est ainsi réuni 23 fois en 6 ans (5 fois en 2009, 6 en 2010, 4 en 2011, 1 en 2012, 2 en 2013, 3 en 2014, 2 en 2015).

Pour assurer le suivi du plan, des fiches actions ont été renseignées par les pilotes des actions et envoyées aux membres du comité technique de manière semestrielle. Un avis du comité technique a été ensuite formulé sur le déroulement des travaux permettant d'opérer les ajustements nécessaires sur les actions. Les pilotes d'actions se sont, par ailleurs, réunis 3 fois entre 2009 et 2015.

Au-delà des échanges dématérialisés, une réunion de bilan de l'avancement des actions à mi-parcours du PRSE a été tenue en avril 2013 avec les pilotes des actions en préparation du GRSE du 28 novembre 2013.

Les actions ont été pour la plupart portées par les membres du comité technique mais aussi l'ADEME, la CARSAT, la communauté urbaine de Nancy et une association d'auto-partage.

Le niveau régional a été fortement impliqué dans la mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement avec le pilotage du Conseil Régional. Les actions prévues dans le PRSE ont eu essentiellement une envergure régionale et n'ont concerné que rarement des territoires plus petits. Il n'y a pas eu par exemple de création de Plan Local en Santé Environnement.



■ Des ajustements nécessaires au cours des travaux

Au fil de l'avancement des travaux, il a été constaté un décalage entre les actions initialement envisagées et prévues dans le plan et celles qu'il a été réellement possible de mener jusqu'au bout. Des ajustements ont été nécessaires tant sur le contour des actions que sur le calendrier. Le retour d'expérience montre qu'il est nécessaire de prévoir une structure de gouvernance souple et réactive capable d'adapter les objectifs des actions au contexte. Certaines ont dû être revues voire abandonnées comme le montre le bilan du PRSE 2.

■ Une communication du bilan des actions vers le grand public qui intervient lors du bilan

L'état d'avancement du PRSE n'a pas fait l'objet d'une information particulière du public au cours du déroulement du plan. Le bilan du PRSE 2 permet désormais la communication vers le public en amont de l'élaboration du PRSE 3.





© Jean-Pierre Mareschal / MEDDE-METR

SYNTHÈSE DES ACTIONS PROGRAMMÉES ET RÉALISATION

THÈME	SOUS-THÈME	INTITULÉ DES ACTIONS	PILOTE(S)	
<p>p 12</p> <p>Thème n°1 Réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé</p>	<p>Sous-thème 1-1 Air intérieur et habitat</p>	<p>Action 1-1-1 p 12 Information sur l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé</p>	ARS DREAL	
		<p>Action 1-1-2 p 14 Campagnes de mesures de la qualité de l'air intérieur</p>	ARS DREAL	
		<p>Action 1-1-3 p 15 Coordination des moyens d'intervention en matière de qualité de l'air intérieur</p>	ARS	
	<p>Sous-thème 1-2 Substances ayant un effet cancérigène, mutagène ou reprotoxique (CMR)</p>	<p>Action 1-2-1 p 15 Sensibilisation des jeunes sur les risques CMR</p>	DIRECCTE	
		<p>Action 1-2-2 : p 15 Information et réduction des risques liés aux produits CMR et cytotoxiques en milieu professionnel</p>	DIRECCTE	
		<p>Action 1-2-3 p 16 Identification des CMR dans l'eau potable</p>	ARS	
	<p>Sous-thème 1-3 Composés à préoccupation nouvelle (CPN) pour la santé</p>	<p>Action 1-3-1 p 17 Amélioration de la connaissance en Lorraine des CPN à fort potentiel contaminant et risque pour la santé</p>	ARS	
	<p>p 18</p> <p>Thème n°2 Réduire les risques pour la santé liés aux transports</p>	<p>Sous-thème 2-1 Mobilités responsables</p>	<p>Action 2-1-1 p 18 Réduction de l'exposition des jeunes aux émissions polluantes autour des établissements scolaires</p>	Conseil Régional
			<p>Action 2-1-2 p 18 Partage des voitures</p>	CUGN Lorraine Autopartage
<p>Action 2-1-3 p 19 Effectivité de l'éco-conduite</p>			SGAR CARSAT	
<p>Sous-thème 2-2 Information et sensibilisation sur les conséquences sur la santé des polluants liés aux transports</p>		<p>Action 2-2-1 p 19 Construction d'un module d'information sur les effets des modes de transport sur la santé</p>	ADEME ARS DREAL	
<p>p 22</p> <p>Thème n°3 Informer et former aux risques santé-environnement</p>		<p>Sous-thème 3-1 Modalités pédagogiques et de communication auprès du grand public</p>	<p>Action 3-1-1 p 22 Diffusion de l'information au plus près du citoyen</p>	ARS et Conseil Régional
	<p>Action 3-1-2 p 23 Formation des relais de proximité</p>		ARS	
	<p>Sous-thème 3-2 Stratégie de valorisation de l'information disponible en Lorraine</p>	<p>Action 3-2-1 p 23 Création et promotion d'un portail santé environnement en Lorraine</p>	ARS DREAL	
	<p>Sous-thème 3-3 Formation continue des professionnels et des décideurs</p>	<p>Action 3-3-1 p 23 Mise en œuvre de modules santé-environnement dans la formation continue des professionnels de santé de 1^{er} recours</p>	ARS	
		<p>Action 3-3-2 p 24 Intégration de modules santé environnement dans la formation continue des élus et professionnels</p>	ARS	
	<p>p 26</p> <p>Thème n°4 Réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux</p>	<p>Action 4 p 26 Réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux</p>	Préfecture/SGAR	

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRÉDITS ENGAGÉS
Diffusion de l'outil pédagogique « Air Malin » Participation aux journées Lorraine Qualité environnement Participation au colloque de l'ADEME - PréBAT	16 550,00 €
Campagnes de mesures dans des crèches, établissements scolaires, ERP et habitat	136 000,00 €
Financement d'un poste de CMEI dans le cadre du réseau Allergolor	120 000,00 €
Conventions partenariales visant à intégrer les questions de santé au travail dans la formation (lycées techniques et professionnels, enseignement supérieur)	Non communiqué. Action développée dans le Plan Santé Travail (PRST)
Les actions mises en places sont recensées dans le PRST 2	Non communiqué. Action développée dans le Plan Santé Travail (PRST)
Création d'une liste de substances d'intérêt à rechercher dans l'eau établie	2 167,00 €
Campagne de recherche des perchlorates dans l'eau distribuée Étude des pesticides dans l'air ECOPHYTO'AIR	25 700,00 €
Action non réalisée (moyens et mobilisation insuffisants)	
Déploiement de l'auto partage dans plusieurs agglomérations lorraines.	528 760,00 €
Formation de salariés CARSAT et fonction publique de l'État à l'éco-conduite.	60 000,00 €
Création d'une page web	0 €
Création d'un guide pour l'organisation d'une marche santé environnement (SE) Réalisation de plusieurs marches SE en Lorraine	Crédits internes au Conseil Régional
Action non réalisée (manque de moyens)	
Action non réalisée Dans l'attente de la création au niveau national d'un site internet commun	
Action non réalisée (manque de moyens)	
Des formations en santé -environnement ont été organisées en 2014 à l'intention des élus	3 200 €
Étude environnementale réalisée par l'INERIS et devant être complétée par une étude sanitaire et sociale (prestataire retenu : ORSAS)	71 700 €

RÉDUIRE LES EXPOSITIONS RESPONSABLES DE PATHOLOGIES À FORT IMPACT SUR LA SANTÉ

THÈME	SOUS-THÈME	INTITULÉ DES ACTIONS	PILOTE(S)
Réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé	Air intérieur et habitat	Information sur l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé	ARS DREAL
		Campagnes de mesures de la qualité de l'air intérieur	ARS DREAL
		Coordination des moyens d'intervention en matière de qualité de l'air intérieur	ARS
	Substances ayant un effet cancérigène, mutagène ou reprotoxique (CMR)	Sensibilisation des jeunes sur les risques CMR	DIRECCTE
		Information et réduction des risques liés aux produits CMR et cytotoxiques en milieu professionnel	DIRECCTE
		Identification des CMR dans l'eau potable	ARS
	Composés à préoccupation nouvelle (CPN) pour la santé	Amélioration de la connaissance en Lorraine des CPN à fort potentiel contaminant et risque pour la santé	ARS

Sous-thème 1-1 :

"Air intérieur et habitat"

Action 1-1-1 : Information sur l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé

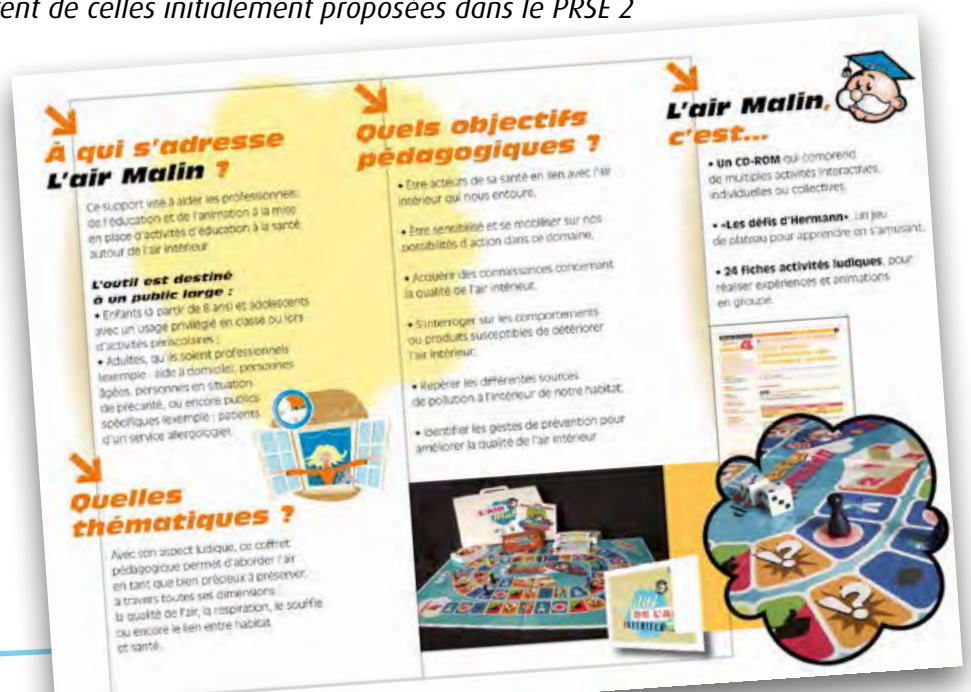
Objectif 1 : Informer sur les risques pour la santé liés à la qualité de l'air intérieur

- Publics ciblés :
 - Grand public et plus particulièrement : enfants, autres publics sensibles, bricoleurs
 - Professionnels (des secteurs sanitaire, médico-social et social) intervenant au domicile des particuliers (travailleuses familiales, aides ménagères, infirmières libérales...)

Actions réalisées :

Les actions réalisées diffèrent de celles initialement proposées dans le PRSE 2

1. Édition d'une mallette pédagogique « L'air Malin » et diffusion de la mallette en Lorraine et en France (environ 130 exemplaires)



Cette mallette, élaborée par l'ARS Lorraine et l'IREPS Lorraine, permet de mener un travail éducatif adapté avec des enfants à partir de 8 ans et des adultes sur l'importance la qualité de l'air intérieur, en ayant une approche globale et positive de la santé des personnes.

La mallette propose des jeux de société et un cédérom. Ces mallettes sont actuellement distribuées dans les centres de ressources documentaires de la région Lorraine pour être à disposition des enseignants afin qu'ils l'incluent dans leurs programmes. La distribution de la mallette est en cours.

À ce jour, la répartition de la distribution des mallettes pédagogiques est la suivante :

		Administration Organisme	Centre de ressources pédagogiques IREPS	Collectivité	Association	Établissement de santé	Établissement accueillant des enfants
Lorraine	Nombre	10	34	21	17	3	16
	%	15	32	20	16	3	15
Hors Lorraine	Nombre	0	28	6	6	0	3
	%	0	65	14	14	0	7

2. Participation à la journée Lorraine Qualité Environnement (LQE), 17 et 18 novembre 2014 à Pont-à-Mousson.

900 visiteurs ont été accueillis sur les 2 journées du salon.

90 personnes ont assisté aux conférences techniques sur les thèmes de l'éco-construction, la sobriété énergétique...

Des ateliers « grand public » ont été animés autour de la mallette « L'air Malin ».

- * Partenaires mobilisés : IREPS Lorraine, Air Lorraine et LQE
- * Budget dédié : 16 050 € (ARS)
- * Perspectives :
 - 340 mallettes pédagogiques « l'air Malin » seront distribuées à partir de 2015 : elles seront diffusées prioritairement aux mairies de Lorraine dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS) et proposées hors région ;
 - Présence de l'ARS au Salon LQE d'octobre 2015 (thèmes abordés : radon, allergies, risques liés au monoxyde de carbone...)

Objectif 2 : Développer les bonnes pratiques en matière de qualité des bâtiments : conception, entretien et maintenance

- Publics ciblés :
 - maîtres d'ouvrage publics (collectivités, offices publics HLM...);
 - professionnels du bâtiment (intervenant au domicile des particuliers ou travaillant pour les maîtres d'ouvrage publics).



■ Actions réalisées :

- participation de l'ARS au colloque organisé par l'ADEME le 1^{er} octobre 2013 sur les bâtiments « PréBAT » (bâtiments à haute performance énergétique) et au colloque LQE, et notamment à la journée du 17 octobre 2014 destinée aux professionnels du bâtiment : tenue d'un stand sur la qualité de l'air intérieur.



- * Partenaires mobilisés : DREAL, CETE, ADEME, Air Lorraine et LQE
- * Budget dédié : 500€ (ARS)
- * Perspectives : poursuite des présentations lors de colloques et diffusion d'information sur la qualité de l'air et la santé auprès des médecins PMI, personnels de crèches et professionnels du bâtiment.

Action 1-1-2 : Campagnes de mesures de la qualité de l'air intérieur Pilotes : ARS et DREAL

Objectifs : - Enrichir les connaissances sur la qualité de l'air en Lorraine
- Valoriser et diffuser les connaissances sur la QAI en Lorraine

■ Publics ciblés :

- enfants et prioritairement : crèches, écoles ;
- autres publics à définir en fonction de critères de vulnérabilité (public en habitat individuel ou collectif et en ERP) ;
- grand public ;
- professionnels de santé ;
- professionnels du bâtiment ;
- collectivités maîtres d'ouvrages.

■ Actions réalisées :

- mise en place de conventions et réalisation de mesures de polluants dans des bâtiments performants en énergie : bâtiments PréBAT, éco-quartiers, crèches Haute Qualité Environnementale ;
- campagnes de mesures de la qualité de l'air intérieur dans trois établissements recevant du public dont deux crèches, douze logements (pour quatre bâtiments), quatre maisons individuelles de bâti ancien et huit collèges.

Les résultats des campagnes de mesures dans les bâtiments PréBAT alimentent une base de données nationale gérée par l'Observatoire National de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI). Une restitution des données issues de ces campagnes auprès des propriétaires et gestionnaires des établissements investigués a été organisée.

👉 *Observatoire de la qualité de l'air intérieur*

👉 *Air Lorraine / Air intérieur - Campagnes de mesures*

👉 *Campagne de mesure : évaluation de la qualité de l'air intérieur dans les collèges lorrains*

- * Partenaires mobilisés : Air Lorraine, ADEME, CEREMA, DREAL, CAUE54 et les 4 CG
- * Budget dédié : 135 891 € (des différents partenaires)
- * Perspectives : poursuite de l'action sur 2015 dans des bâtiments de bureaux équipés de puits climatiques/puits canadiens et des maisons anciennes

Action 1-1-3 : Coordination des moyens d'intervention en matière de qualité de l'air intérieur Pilote : ARS Lorraine

Objectif : Améliorer l'efficacité par la coordination entre les différents acteurs de la QAI pour faciliter leur réactivité face à des situations problématiques

■ Publics ciblés :

- Intervenants sanitaires et environnementaux

■ Actions réalisées :

- convention de partenariat entre l'ARS Lorraine et le réseau Allergolor afin de poursuivre le travail du Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI). Ce professionnel intervient, sur prescription médicale, au domicile de personnes présentant des symptômes invalidants (allergies notamment) faisant suspecter une cause environnementale. Elle procède à un diagnostic de l'environnement intérieur du patient via un questionnaire et peut réaliser des prélèvements de type biologique (moisissures) et faire réaliser des mesures chimiques pour caractériser la qualité de l'air. Des préconisations et recommandations sont alors émises sous forme de rapport au médecin prescripteur et au patient. En 2014, 78 visites ont été ainsi réalisées.

- * Partenaires mobilisés : ARS, Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Réseau Allergolor, SCHS et Air Lorraine
- * Budget dédié : 120 000€ (ARS)
- * Perspectives : poursuite du financement en 2015

Sous-thème 1-2 :

« Substances ayant un effet cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR) »

Action 1-2-1 : Sensibilisation des jeunes sur les risques CMR Pilote : DIRECCTE

**Objectifs : - Former aux risques et conduites à tenir
- Réduire l'exposition aux CMR par une conduite plus préventive et protectrice**

Cohérence PRSE 2 / PRST 2 : Action PRST sur l'introduction de la santé-sécurité au travail dans tous les types de formation professionnelle

■ Publics : scolaires et enseignement supérieur

■ Actions réalisées :

- 8 novembre 2012 : signature de la convention régionale pour l'intégration de la santé - sécurité du travail dans l'enseignement agricole lorrain
-> ARMSAL, DRAAF, CAAA Moselle, DIRECCTE
- 15 janvier 2013 : signature de la convention cadre régionale du BTP « Agir ensemble pour une meilleure prise en charge de la santé au travail dans les parcours vers l'emploi et l'accueil des nouveaux embauchés »
-> Carsat AM et NE, CRL, Rectorat, OPPBTP, DIRECCTE, fédérations (FRTP, FFB, CAPEB, SCOPBTP).
- * Partenaires mobilisés : MSA, CARSAT Alsace-Moselle, DRAAF, IMSTL, médecins du travail, OPPBTP, partenaires sociaux et Rectorat.
- * Perspectives : articulation PRST et PRSE.

Action 1-2-2 : Information et réduction des risques liés aux produits CMR et cytotoxiques en milieu professionnel

Pilote : DIRECCTE

Objectifs : - Sensibiliser aux risques

- Faciliter le développement de la substitution ou la réduction, et protection du personnel

■ Publics : entreprises et collectivités

Cohérence PRSE 2 / PRST 2 : intégration dans les travaux menés dans le cadre du PRST sur le partage d'expériences/d'actions en santé-sécurité au travail

■ Actions réalisées :

— actions finalisées :

- campagne européenne de contrôles sur le risque chimique - DIRECCTE ;
- projet CERCAN (Cellule d'évaluation des risques cancérogènes) - ORST ;

— actions en cours :

- actions sur la soustraction aux risques CMR - Carsat AM et NE ;
- actions « Gants de protection dans les garages automobiles » - Carsat NE ;
- contrôle de l'application de la réglementation et de la prévention du risque chimique dans les entreprises - DIRECCTE ;
- traçabilité des expositions professionnelles – Carsat AM ;
- actions sur les produits phytosanitaires – MSA.

* Partenaires mobilisés : MSA, CARSAT Nord-Est, ORST, CHU, UIC Est, DRAAF, IMSTL, médecins du travail, OPPBTP, partenaires sociaux et ARACT.

* Perspectives : articulation PRST et PRSE.

Action 1-2-3 : Identification des CMR dans l'eau potable

Pilote : ARS

Objectifs : Offrir en Lorraine une qualité analytique des molécules à risque CMR supérieure aux mesures de base imposées par la réglementation

■ Actions réalisées :

— identification d'une liste de 82 substances CMR (sur 607 investiguées) dont 27 déjà intégrées dans le contrôle sanitaire actuel et 55 non recherchées dans le contrôle sanitaire.

* Partenaires mobilisés : laboratoire d'Hydrologie de Nancy, Centre Antipoison et Toxicovigilance, DREAL, DRAAF, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, CIRE et INRA

* Budget dédié : 2 167€ (ARS) pour le recrutement d'une stagiaire

* Limites et perspectives : la liste a bien été réalisée mais n'a pas pu être intégrée au contrôle sanitaire des eaux à ce jour. En effet, les modalités de réalisation du contrôle sanitaire sont fixées réglementairement et le coût des prélèvements et analyses est à la charge des collectivités. Aussi, l'augmentation des fréquences d'analyse des 27 substances déjà suivies et l'ajout de 55 nouvelles substances ne peuvent pas être imposée aux collectivités. La liste pourrait toutefois être utilisée ponctuellement sur des sites « à risque particulier » (captages AEP à proximité d'anciennes friches industrielles par ex).

* Commentaire critique : les contraintes économiques relatives au coût des prélèvements et analyses des collectivités ont constitué un frein regrettable à la poursuite de l'action qu'il aurait été pertinent d'anticiper en amont.

Action 1-3-1 : Amélioration de la connaissance en Lorraine des composés à préoccupation nouvelle à fort potentiel contaminant et risque pour la santé

Pilote : ARS

Objectifs : - Connaître l'exposition chronique aux CPN

- **Décloisonner les connaissances scientifiques**
- **Développer les mesures de CPN dans les milieux (eau, air, sols, aliments) en Lorraine**
- **Établir une méthodologie de prise en compte des CPN avec application concrète sur quelques substances identifiées**

■ **Actions réalisées :**

- des substances CPN ont été sélectionnées dans des milieux choisis tenant compte des spécificités lorraines (passé industriel et militaire, contexte environnemental...) et des couples « composé/matrice » ont été priorisés parmi les suivants : les perchlorates dans l'eau, les pesticides dans l'air, les sous produits de piscine et le chrome VI dans l'eau, les sols, les aliments.



Les 2 actions suivantes ont été retenues :

- mise en place en 2013, 2014 de campagnes de mesures de perchlorates dans les eaux de consommation humaine dans les zones de combat ou de stockage de munitions de la première guerre mondiale.

Les résultats de ces campagnes analytiques sont disponibles sur le site de l'ARS Lorraine :

👉 [ARS Lorraine / Perchlorates - La situation en Lorraine](#)

- étude régionale « Ecophyto Air » de recherche de pesticides dans l'air en milieu rural et urbain. Cette étude vise notamment à mieux comprendre les mécanismes de transfert des produits phytosanitaires dans l'air et l'impact potentiel de ces derniers sur les insectes pollinisateurs.

* Partenaires mobilisés : laboratoire d'Hydrologie de Nancy, Air Lorraine, Centre Antipoison et Toxicovigilance, DREAL, DRAAF, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, CIRE et INRA

* Budget dédié : 25 700 € (ARS)

* Perspectives : poursuite des campagnes de recherche des perchlorates dans les eaux en 2015, quelques restrictions d'usages ont été prononcées en Lorraine en raison de concentrations en perchlorates trop élevées dans l'eau du robinet (7 réseaux sur 469 investigués). Des contrôles renforcés sont mis en place (informations disponibles sur le site internet de l'ARS Lorraine).

* Commentaire critique : on peut s'interroger sur la faisabilité de cette action, particulièrement complexe et ambitieuse à un niveau régional.



RÉDUIRE LES RISQUES POUR LA SANTÉ LIÉS AUX TRANSPORTS

THÈME	SOUS-THÈME	INTITULÉ DES ACTIONS	PILOTE(S)
Réduire les risques pour la santé liés aux transports	Mobilités responsables	Réduction de l'exposition des jeunes aux émissions polluantes autour des établissements scolaires	Conseil Régional
		Partage des voitures	CUGN Lorraine Autopartage
		Effectivité de l'éco-conduite	SGAR CARSAT
	Information et sensibilisation sur les conséquences sur la santé des polluants liés aux transports	Construction d'un module d'information sur les effets des modes de transport sur la santé	ADEME ARS DREAL

Sous-thème 2-1 :

« Mobilités responsables »

Action 2-1-1 : Réduction de l'exposition des jeunes aux émissions polluantes autour des établissements scolaires

Pilote : Conseil Régional de Lorraine

- Objectifs :**
- Sensibilisation des Plans de Déplacement des Établissements Scolaires (PDES) qui promeuvent la réduction de l'utilisation de la voiture et ses conséquences positives sur la santé
 - Proposition de formations auprès des jeunes en fonction des besoins identifiés dans les PDES

- Publics ciblés :
 - enfants et leurs parents ;
 - enseignants ;
 - chefs d'établissements.

CETTE ACTION N'A PAS ÉTÉ DÉPLOYÉE, FAUTE DE MOYENS ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES

Action 2-1-2 : Partage de voitures

Pilotes : CUGN et Association Lorraine Autopartage

- Objectifs :**
- Diminution du nombre de voitures en circulation
 - Proposition de véhicules partagés pour des utilisations ponctuelles

- Publics ciblés :
 - utilisateurs ponctuels de la voiture.

- Actions réalisées :
 - études des expériences dans les collectivités en France, étude d'avant-projet en collaboration avec le Grand Nancy, la Ville de Metz et la Ville de Thionville ;
 - campagne de communication liée au lancement (mars 2012) ;
 - création d'un site internet d'information sur le service ;
 - déploiement effectif de l'auto-partage dans plusieurs grosses agglomérations régionales, malgré la liquidation judiciaire de la société Lorraine Auto Partage dont la société Citiz a pris la suite.
- * Partenaires mobilisés : CUGN, Ville de Vandoeuvre, Ville de Laxou, Ville de Metz, Ville de Thionville, CRL, Fondation MACIF, Urbis Park, Ecota et Covivo
- * Budget dédié : 528 760 € (des différents partenaires)

Action 2-1-3 : Effectivité de l'éco-conduite **Pilotes : SGAR et CARSAT NE**

Objectifs : - Diminution de la consommation de diesel et par conséquent des émissions de polluants
- Amélioration du confort des chauffeurs et usagers des transports en commun,
en évitant les conduites brusques

- Publics ciblés :
 - conducteurs de transport en commun et leurs employeurs ;
 - auto-écoles ;
 - publics ciblés par la circulaire « exemplarité de l'État ».
- Actions réalisées :
 - rédaction d'un document « L'éco-conduite sur simulateur » par la CARSAT NE, validé par l'ADEME ;
 - 535 personnes formées à l'éco-conduite avec une baisse moyenne de la consommation de carburant déclarée de 7%.
- * Partenaires mobilisés : DREAL, ARS, CNFPT et ADEME
- * Budget dédié : 60 000 € (CARSAT)

Sous-thème 2-2 :

« Information et sensibilisation sur les conséquences sur la santé des polluants liés aux transports »

Action 2-2-1 : Construction d'un module d'information sur les effets des modes de transports sur la santé **Pilotes : ADEME / ARS / DREAL**

Objectifs : Informer sur les mêmes supports sur :
- les risques / bénéfiques sur la santé selon les modes de transports ;
- les alternatives aux transports les plus polluants.

- Publics ciblés :
 - grand Public ;
 - responsables et services chargés de transports, de l'aménagement du territoire, de la santé ;
 - entreprises et administrations ayant la volonté de développer un PDE/PDA.

- Actions réalisées :
une page WEB d'information sur les effets des différents modes de transport sur la santé a été créée et mise en ligne sur le site internet.

 [Information sur les effets des modes de transport sur la santé](#)

Les informations contenues sur cette page permettent de comparer les facteurs de stress, d'accidentologie, coût, dépenses caloriques ainsi que les impacts en émissions de gaz à effet de serre et de bruit des différents modes de transport (voiture individuelle et collective, vélo, marche, transports en commun).

Ces informations doivent inciter les internautes ayant consulté la page à utiliser des modes de transport respectueux de l'environnement et avantageux pour la santé. Les idées reçues concernant l'utilisation du vélo y sont notamment abordées





©Laurent Mignaux / MEDDE-MLETR

INFORMER ET FORMER AUX RISQUES SANTÉ-ENVIRONNEMENT

THÈME	SOUS-THÈME	INTITULÉ DES ACTIONS	PILOTE(S)
Informer et former aux risques santé-environnement	Modalités pédagogiques et de communication auprès du grand public	Diffusion de l'information au plus près du citoyen	ARS et Conseil Régional
		Formation des relais de proximité	ARS
	Stratégie de valorisation de l'information disponible en Lorraine	Création et promotion d'un portail santé environnement en Lorraine	ARS DREAL
	Formation continue des professionnels et des décideurs	Mise en œuvre de modules santé-environnement dans la formation continue des professionnels de santé de 1 ^{er} recours	ARS
Intégration de modules santé environnement dans la formation continue des élus et professionnels		ARS	

Sous-thème 3-1 :

« Modalités pédagogiques et de communication auprès du grand public »

Action 3-1-1 : Diffusion de l'information au plus près du citoyen ; manifestations itinérantes
Pilote : Conseil Régional de Lorraine

Objectifs : Améliorer la sensibilisation du grand public sur les questions de santé-environnement, relier les questions de santé-environnement à la vie quotidienne, diffuser l'information au plus près du public.

■ Actions réalisées :

- réalisation d'un guide avec fiches thématiques pour faciliter l'organisation de « marches santé-environnement », diffusé à 500 exemplaires et disponible sur le site internet : www.lorraine.eu, rubrique **Dynamique des territoires - Santé**

👉 *PRSE 2010-2014 / Guide pratique pour l'organisation d'une marche santé-environnement*

- organisation, dans le cadre de la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2013, de cinq marches « santé-environnement » par la fédération française de randonnée de Lorraine en partenariat avec le Conseil Régional de Lorraine et animées par trois associations affiliées. Ces manifestations gratuites et ouvertes à tous ont permis de sensibiliser les marcheurs présents à différentes problématiques de santé liées à l'environnement sur les terres de Lorraine ;
- création d'un flyer d'information, diffusé à 500 exemplaires.

- * Partenaires mobilisés : DREAL, IREPS, CRDP, ARS DT88, Réseau Hubert Curien, GRAINE Lorraine, Fédération Française de Randonnée Pédestre
- * Budget dédié : budget interne CRL
- * Perspectives : poursuite des marches santé environnement et de la diffusion du guide

Action 3-1-2 : Formation des relais de proximité

Pilote : ARS

Objectif : Former et/ou informer des personnes susceptibles de relayer l'information aux publics prioritaires de l'action

- Publics ciblés :
 - personnes à risques (précaires ou attentes de maladies / environnement) ;
 - personnes sensibilisées par leur santé ou leur situation familiale et donc les plus réceptives.

CETTE ACTION N'A PAS ÉTÉ DÉPLOYÉE, FAUTE DE MOYENS

Sous-thème 3-2 :

« Stratégie de valorisation de l'information disponible en Lorraine »

Action 3-2-1 : Création et promotion d'un portail Santé Environnement en Lorraine

Pilotes : ARS / DREAL

Objectifs : - Mieux valoriser l'information disponible en santé environnement en Lorraine
- Partager l'information sur des données régionales
- Stimuler la prise de conscience

- Publics prioritaires :
 - institutionnels et associations ;
 - grand public ;
 - professionnels ;
 - collectivités locales.

L'enjeu de cette action dépasse le contexte local et mérite d'être déployée de manière cohérente au niveau national.

L'ACTION A ÉTÉ ABANDONNÉE DANS L'ATTENTE DE LA CRÉATION AU NIVEAU NATIONAL D'UN SITE INTERNET COMMUN À TOUTES LES RÉGIONS.

Sous-thème 3-3 :

« Formation continue des professionnels et des décideurs »

Action 3-3-1 : Mise en œuvre de modules santé environnement dans la formation continue des professionnels de santé de 1^{er} recours

Pilote : ARS

Objectif : Améliorer la connaissance des professionnels de santé sur les risques environnementaux pour la santé rencontrés dans la vie quotidienne

- Publics prioritaires :
 - professionnels de 1^{er} recours : médecins généralistes et infirmières du secteur libéral et de la prévention ;
 - territoires à enjeux particuliers en lien avec les « points noirs environnementaux ».

CETTE ACTION N'A PAS ÉTÉ DÉPLOYÉE, FAUTE DE MOYENS

Action 3-3-2 : Intégration de modules santé-environnement dans la formation continue des élus et professionnels

Pilote : CNFPT

Objectif : Améliorer la connaissance sur les risques environnementaux pour la santé liés aux pratiques professionnelles

■ Publics cibles :

- élus territoriaux et consulaires ;
- association des maires, d'élus... ;
- CCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture.

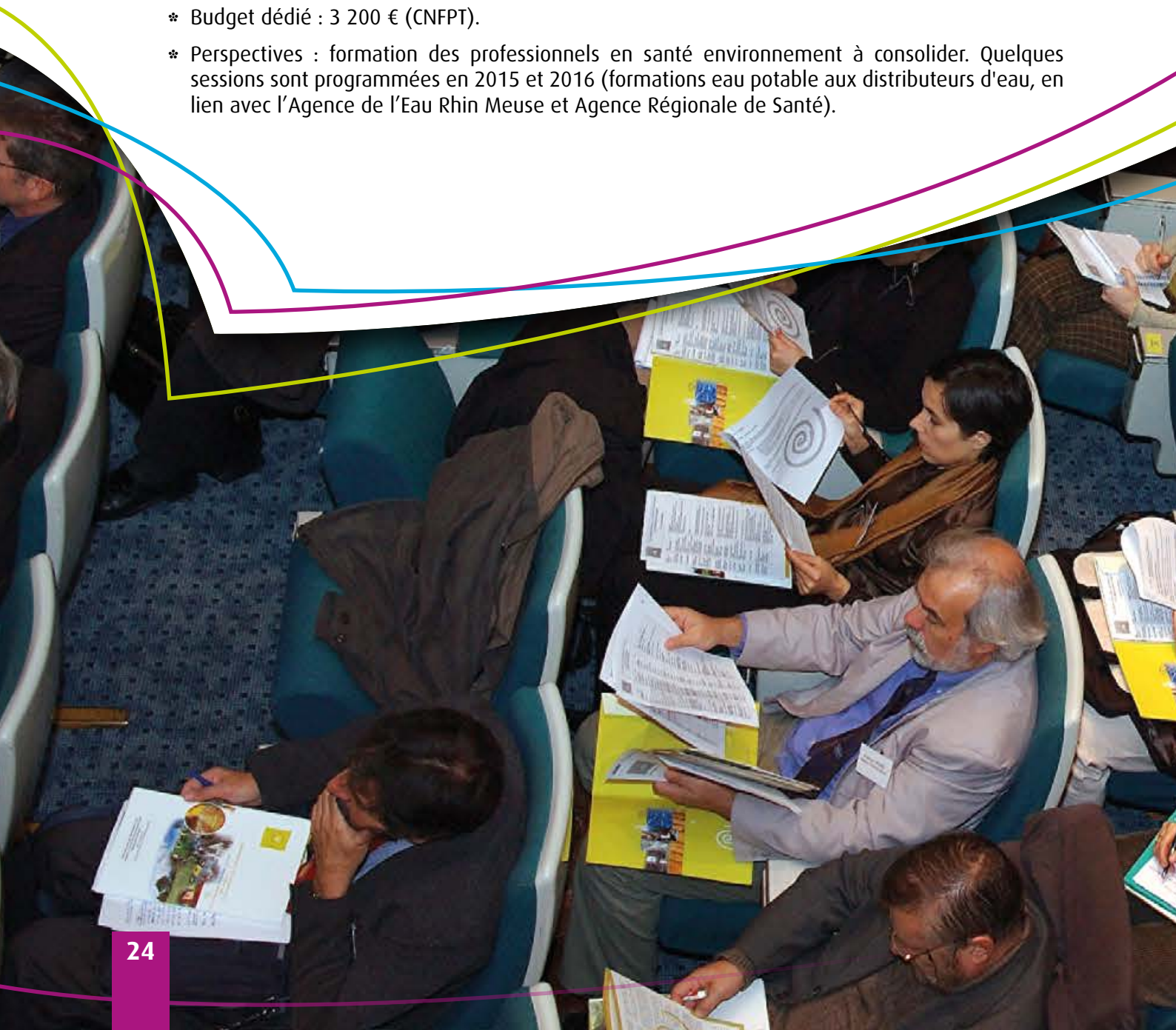
■ Actions menées :

- montage d'un programme de formations santé-environnement pour les élus territoriaux et leurs services techniques ;
- malheureusement, les formations n'ont pu être tenues faute de participants ;
- quelques formations en santé environnement ont néanmoins été mises en place en 2014 (formations air intérieur visant les élus : 40 personnes présentes en 57, 21 en 88, 20 en 55, 37 en 54).

* Partenaires mobilisés : CNFPT et INSET de Nancy.

* Budget dédié : 3 200 € (CNFPT).

* Perspectives : formation des professionnels en santé environnement à consolider. Quelques sessions sont programmées en 2015 et 2016 (formations eau potable aux distributeurs d'eau, en lien avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et Agence Régionale de Santé).





©Laurent Mignaux / MEDDE-MLETR

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES POINTS NOIRS ENVIRONNEMENTAUX

Réaliser un état des lieux des « points noirs environnementaux » en Lorraine

Un état des lieux des points noirs environnementaux pressentis/potentiels en Lorraine a été effectué dans le cadre du PRSE 2.

L'étude, confiée en 2013 à l'INERIS, avait pour objectif de disposer d'un outil de cartographie permettant de géolocaliser les territoires cumulant potentiellement les expositions aux pollutions de l'air, du sol, de l'eau et présentant des nuisances sonores significatives.

Cette étude a débouché sur l'élaboration d'un indicateur composite permettant d'identifier au travers d'une « note » le niveau de cumul d'exposition de chaque maille géolocalisée. Sachant qu'il n'existe pas de méthodologie nationale sur ce sujet, il a été choisi en Lorraine de donner un même poids à chacun des 4 facteurs pris en compte. La première étape a consisté à élaborer une cartographie construite à partir de la mise en commun d'informations et permettant de mettre en évidence des secteurs et des contaminants, au niveau régional pour prioriser des actions.

La deuxième phase a visé l'exploration de facteurs sanitaires et socio-économiques de manière à cibler quelques zones prioritaires cumulant points noirs environnementaux et critères socio-économiques et sanitaires défavorables. L'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales (ORSAS) travaille actuellement à cette seconde étape, pour recueillir le ressenti d'un panel de la population habitant ces zones préalablement identifiées.

L'objectif est d'une part de mieux connaître les représentations et pratiques des populations en matière de santé environnementale en appréhendant les liens opérés par les individus entre santé et environnement et d'autre part de prendre conscience des problèmes sanitaires existant sur les zones particulièrement exposées.

Il est prévu que les zones géographiques cumulant plusieurs contaminations fassent l'objet d'actions de réductions des expositions et/ou de prévention et d'information des populations dans le cadre de la prochaine programmation.

- * Budget dédié : - 44 000 € DREAL ;
- 11 300 € Conseil Régional de Lorraine ;
- 16 400 € ARS.
- * Perspectives : finalisation de l'étude et diffusion des conclusions





©Thierry Degeny / MEDDE-MLETR

Le PRSE a conduit à la réalisation d'actions concrètes dans des domaines variés, qu'il s'agisse de la réduction des expositions, de la formation ou de la connaissance du territoire.

Pour ne citer que quelques exemples, de nombreuses mesures ont été proposées afin de lutter et d'informer des dangers liés à la pollution de l'air intérieur. Par ailleurs, un travail important a été mené en terme de réduction de l'impact des véhicules particuliers, via notamment, le déploiement de services d'auto-partage ou de formations à l'éco-conduite. Côté information, des marches santé environnement ont été organisées, des actions au sein des bibliothèques scolaires ont été initiées et enfin des formations ont été proposées aux agents de la fonction publique territoriale.

Le bilan est globalement positif avec seulement quatre actions non déployées, probablement du fait d'une ambition initiale trop importante par rapport aux moyens disponibles. Malgré tout, le Plan Régional Santé Environnement est resté trop confidentiel. C'est pourquoi, les actions de communication du prochain devront permettre une meilleure coordination avec les acteurs locaux, collectivités territoriales et associations afin d'être mieux connues des citoyens.

Les troisièmes Plans Régionaux Santé Environnement (PRSE) devront décliner de manière opérationnelle les actions du Plan National Santé Environnement 2015-2019 actuellement en vigueur et de la feuille de route issue de la Conférence environnementale 2014.

Des actions locales devront également être initiées ou valorisées. L'étude menée en 2014 et 2015 par l'association Carrefour des Pays Lorrains, a déjà permis d'identifier les besoins exprimés par les acteurs locaux en matière de santé environnementale. Il en ressort une attente forte de mise en relation des acteurs pour l'accompagnement au montage de projet et pour le partage d'informations, ainsi que pour le financement et la valorisation des projets.

Le prochain PRSE qui couvrira la région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne veillera tout particulièrement, dans sa déclinaison territoriale, à prendre en compte ces problématiques locales et à promouvoir des actions spécifiques aux territoires. Ses actions porteront sur la période 2016 à 2021.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AERM	Agence de l'eau Rhin Meuse
AM	Assurance maladie
ARACT	Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail
ARMSAL	Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole de Lorraine
ARS	Agence régionale de santé
CAAA	Caisses d'assurance accidents agricoles
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CERCAN	Cellule d'évaluation des risques cancérigènes professionnels
CETE	Centre d'études techniques de l'équipement
CG	Conseil général
CHU	Centre hospitalier universitaire
CIRE	Cellule de l'Institut de veille sanitaire en région
CLS	Contrat local de santé
CMEI	Conseiller médical en environnement intérieur
CMR	Cancérigène, mutagène, reprotoxique
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
COFIL	Comité de pilotage
CPN	Composés à préoccupation nouvelle
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique
CRL	Conseil régional de Lorraine
CUGN	Communauté urbaine du grand Nancy
DIRECCTE	Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
ERP	Établissement recevant du public
FFR	Fédération française de randonnée
GRSE	Groupement régional santé environnement
IMSTL	Institut de médecine du travail Lorraine
INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques
INRA	Institut de recherche agronomique
INSET	Institut national spécialisé d'études territoriales
IREPS	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
LQE	Lorraine qualité environnement
MSA	Mutualité sociale agricole
OPPBTP	Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics
OQAI	Observatoire de la qualité de l'air intérieur
ORSAS	Observatoire régional de la santé et des affaires sociales
ORST	Observatoire régionale de la santé au travail
PDA	Plan de déplacement administration
PDE	Plan de déplacement entreprise
PRSE	Plan régional santé environnement
PRST	Plan régional santé travail
QAI	Qualité de l'air intérieur
SCHS	Service communal d'hygiène et de santé
SGAR	Secrétariat général pour les affaires régionales
UIC	Union des industries chimiques

Collège des services régionaux de l'État et organismes publics

- DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, services vétérinaires)
- DRASS Lorraine (ARS)
- DIRECCTE (ex DRTEFP)
- DREAL (ex DRIRE, DRE et DIREN)
- Rectorat d'Académie
- Faculté de médecine de Nancy
- ADEME
- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- BRGM (bureau recherche géologique et minière)
- CNRS
- La CRAM Nord-Est ou à défaut la CRAM Alsace-Moselle
- URCAM (union régionale des caisses d'assurance maladie)
- Cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE-EST)
- INVS (institut national de veille sanitaire)
- ANAH, délégué régional
- Observatoire régional des transports (ORT)

Collège des représentants élus

- Conseil régional de Lorraine
- Conseil général de la Moselle
- Conseil général de la Meurthe-et-Moselle
- Conseil général de la Meuse
- Conseil général des Vosges
- Communauté urbaine du grand Nancy
- Metz Métropole
- Communauté d'agglomération de Bar-le-Duc
- Communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey
- Fédération départementale des maires de Moselle
- Association départementale des maires de Meurthe-et-Moselle
- Association départementale des maires de la Meuse
- Association départementale des maires des Vosges
- Association Carrefour des Pays Lorrains

Collège des représentants des associations de professionnels de santé, de protection de l'environnement et des consommateurs

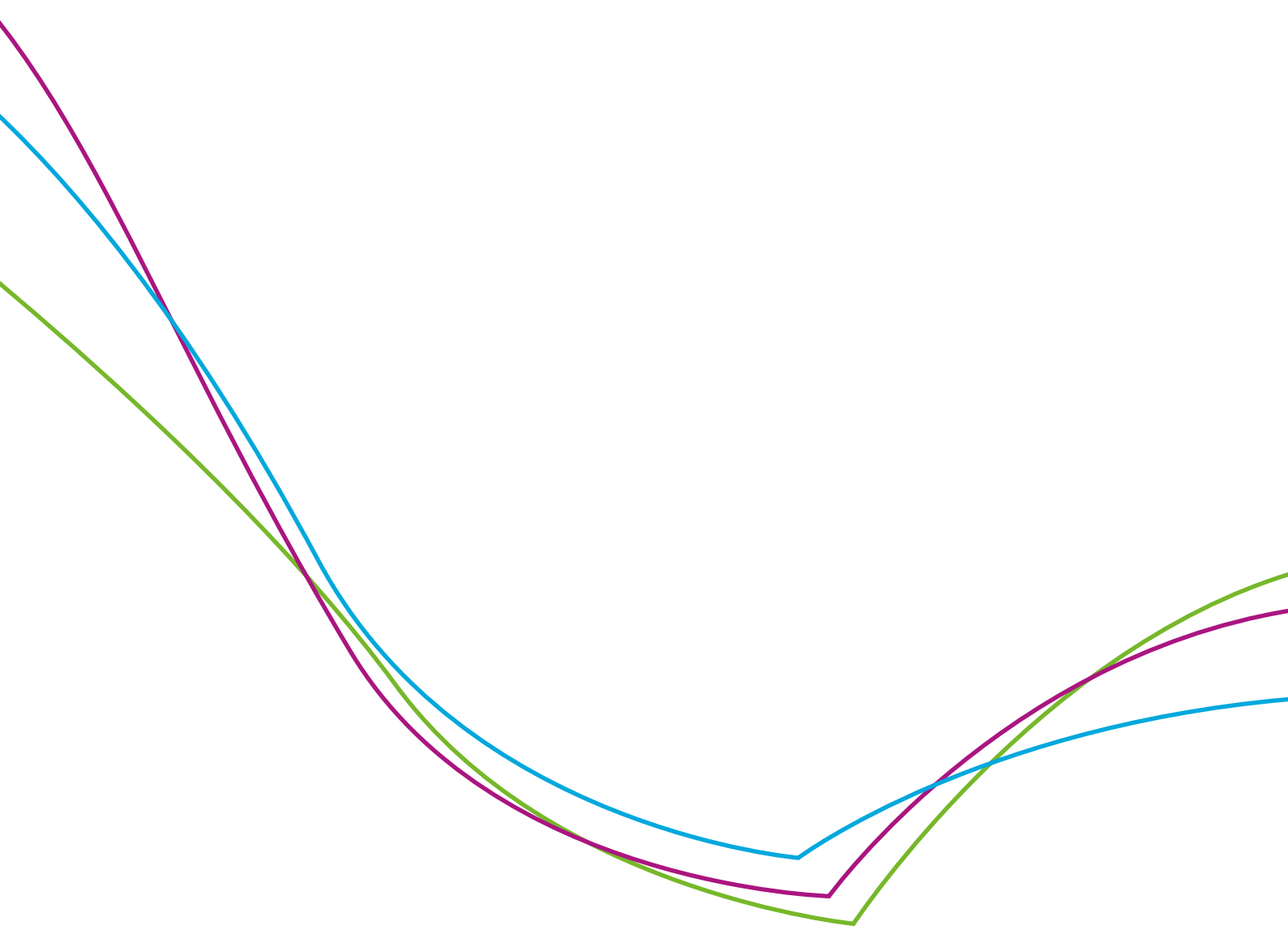
- MIRABEL-LNE (fédération Mirabel-Lorraine Nature Environnement)
- Association Lorraine pour la qualité de l'air (ALQA)
- ATMO Lorraine Nord
- AIRLOR (association surveillance-étude pollution atmosphérique en Lorraine)
- Observatoire régional de la santé et des affaires sociales (ORSAS)
- Comité régional nord-est de l'office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)
- Institut régional d'éducation pour la santé (IRES)
- Collectif inter-associatif sur la santé (CIS)
- Union régionale des médecins libéraux (URML)
- Union départementale des associations familiales de Moselle (UDAF 57)
- Fédération régionale Lorraine Familles Rurales
- UFC-que choisir Moselle-Est (Union Fédérale des Consommateurs)
- Union régionale consommation-logement-cadre de vie (CLCV Lorraine)

Collège des représentants des employeurs et du monde économique

- Conseil économique et social régional
- Chambre régionale de commerce et d'industrie
- Chambre régionale d'agriculture
- Chambre régionale des métiers et de l'artisanat
- MEDEF Lorraine
- CGPME Lorraine
- UPA Lorraine (Union professionnelle artisanale régionale)
- FRSEA Lorraine (fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles)

Collège des représentants des salariés

- Comité régional CGT de Lorraine
- Union régionale CFTD de Lorraine
- Union régionale des syndicats FO de Lorraine
- Union régionale CFTC de Lorraine
- Union régionale CGC de Lorraine



DREAL Lorraine
2, rue Augustin FRESNEL
BP 95038
57071 METZ Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



ARS de Lorraine
3 Boulevard Joffre
54036 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 39 79 79
Fax : 03 83 39 28 93



Conseil Régional de Lorraine
Place Gabriel Hocquard
CS 81004
F 57036 - METZ Cedex 01
Tél. : 03 87 33 60 00
Fax : 03 87 32 89 33